

Référentiel des activités validées en heures de formation

100h de formation à suivre (au minimum) pendant le parcours doctoral. Avec possibilité de suivre des formations extérieures à l'établissement (à soumettre à l'école doctorale pour validation). Il est conseillé d'alimenter régulièrement le portfolio ADUM.

Pour les doctorants en co-tutelle, 50h de formation (au minimum) pendant le parcours doctoral.

Ne sont pas prises en compte :

Les journées d'accueil/ de rentrée universitaire

Les activités d'enseignement ne sont pas validées dans les formations

Structures	Affichage	Activités	Heures validées	Validation dans ADUM	Répartition	
EDSP2	catalogue ADUM	Formations proposées par l'EDSP2	selon volume horaire de l'activité	Validation automatique après avoir suivi la formation et répondu au questionnaire de satisfaction	Au moins 25h	
	site web des UF	UEs M2 : inscription auprès des secrétaires d'UF		A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum et joindre une attestation de présence (modèle disponible sur site web ED)		
	site web labo UB	Séminaires des laboratoires de recherche de l'ED				
			Représentation aux instances de l'Ecole Doctorale et aux Conseils Centraux de l'université (Expert étudiant HCERES, doctorant observateur) Représentation aux conseils des laboratoires	forfait 8h/ an	A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum	X
			Parrainage primo-entrants			
			Contribution aux actions des associations doctorants SP2	forfait 4h/ activité/ événement	A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum	20h au maximum
			Participation à la Journée de l'école doctorale		A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum et déposer l'article scientifique	
			Communication écrite ou orale lors de la Journée de l'école doctorale SP2		A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum et l'acceptation de l'organisateur	
			Publication d'un article scientifique		A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum et déposer une attestation	
			Communication écrite ou orale/congrès		A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum et déposer copie du prix décerné	
			Participation à un congrès sans communication		A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum et déposer une attestation de participation et pour PubHD la communication présentée	
			Lauréat d'un prix scientifique		A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum et déposer une attestation	
			Participation à des événements scientifiques comme la Nuit des chercheurs, Pint Of Science, PubHD			
		Autres (à soumettre à l'EDSP2)				

Structures	Affichage	Activités	Heures validées	Validation dans ADUM	Répartition
Collège des écoles doctorales	catalogue ADUM	1. Connaître l'environnement académique	selon volume horaire de l'activité	Validation automatique après avoir suivi la formation et répondu au questionnaire de satisfaction	Au moins 25h et s'inscrire dans au moins 2 thématiques
		2. Mener à bien ses activités de recherche (inclut la formation <i>Kit de survie documentaire pour les doctorants</i> assurée par la BU)			
		FORMATION OBLIGATOIRE: MOOC Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche + MOOC Ethique de la recherche (inscription sur la plateforme FUN-MOOC)	limité à 15h/ MOOC	A ajouter dans les formations hors catalogue et joindre l'attestation de réussite	
		3. Communiquer en langue étrangère	selon volume horaire de l'activité	Validation automatique après avoir suivi la formation et répondu au questionnaire de satisfaction	
		4. Développer ses compétences relationnelles			
		5. Se former à l'enseignement ----- FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES CONTRATS DOCTORAUX: Parcours enseignement Ouvert à tous mais les doctorants contractuels avec mission d'enseignement sont prioritaires.			
6. Préparer sa poursuite de carrière					
URFIST (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique)	site web URFIST	Maîtrise de l'information et de la communication scientifique et technique : rédaction scientifique ; collecte, production et gestion de données numériques, valorisation des travaux scientifiques, etc.	selon volume horaire de l'activité	A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum et joindre l'attestation de présence délivrée par l'URFIST	
BU Université de Bordeaux	site web BU, inscriptions via ENT	Formations documentaires (autres que <i>Kit de survie documentaire pour doctorants</i> [catalogue ADUM])	selon volume horaire de l'activité	A inscrire dans formation «hors catalogue» d'adum et joindre l'attestation de présence délivrée par la BU	
Autres que Université de Bordeaux, y compris à l'étranger	site web labo	Séminaires des laboratoires de recherche	selon volume horaire, les séminaires de plusieurs jours sont limités à 12h	A ajouter dans formation «hors catalogue» et joindre une attestation présence	
	site web	Cours du Collège de France	selon volume horaire	Demande d'inscription à un cours auprès de l'EDSP2 pour transmission de la demande au Collège de France A ajouter dans formation "hors catalogue" et joindre la fiche de présence délivrée par le Collège de France	
	plateforme FUN-MOOC ou autre	MOOC	limité à 15h par MOOC	A ajouter dans formation «hors catalogue» et joindre l' attestation de réussite	
	Site web de l'organisateur	Workshop à des congrès	limité à 12h par congrès	A ajouter dans formation hors catalogue et joindre une attestation de présence	
		Ecole d'été, école thématique	limité à 12h par école d'été		
		Formation en langues	limité à 30h		
Formations diplômantes (DU, DIU,...) <u>uniquement pour les doctorants sans financement dédié à la thèse</u>					
Autres (à soumettre à l'EDSP2)	à l'appréciation de l'ED				